

# REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **ORAISON** se réunira pour sa séance d'installation le **JEUDI 1 MARS 2018 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 23 février 2018



## ORDRE DU JOUR

OBJET	
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés</li><li>2. Désignation du secrétaire de séance</li><li>3. Approbation de l'ordre du jour</li><li>4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 07/12/2017</li><li>5. Liquidation séance du conseil municipal du 07/12/2017</li><li>6. Compte-Rendu d'activités</li></ol>
	<ol style="list-style-type: none"><li>7. Avis sur l'arrêt de projet du schéma de cohérence territoriale de la DLVA</li><li>8. Participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents</li><li>9. Maintien de la garantie d'emprunt de la commune d'Oraison suite au réaménagement de dette de la société Habitations de Haute Provence (H2P)</li><li>10. Complément de la délibération du 16/03/2017 – Budget Office de Tourisme</li><li>11. Règlement intérieur du multi-accueil municipal</li><li>12. Acquisitions de mobilier et de matériel pour le multi-accueil municipal – Demande de subvention auprès de la MSA</li><li>13. Restauration matrices cadastrales 1791 volume 1 – 2 et 1823</li><li>14. Acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée G 2153</li><li>15. Convention de partenariat entre la caisse de crédit municipal d'Avignon et la commune d'Oraison</li><li>16. Admission en non-valeur</li><li>17. Motion pour la défense de la gare de la Brillanne</li></ol>